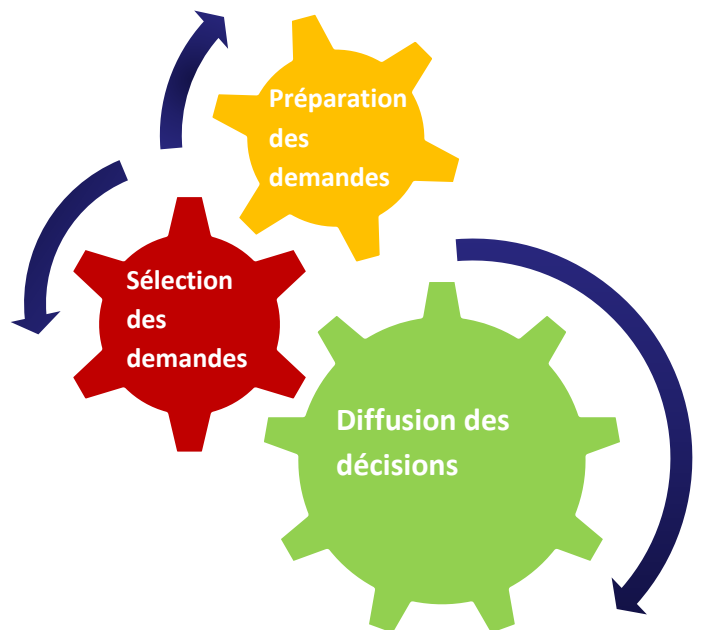


# Procédure pour les demandes de financements Régions 2025

Cette procédure a pour objectif de décrire de façon chronologique le déroulement des demandes de financement Régions gérées par Biogenouest.

Elle est composée de 3 grandes étapes :

- 1 - Préparation des demandes
- 2 - Sélection des demandes
- 3 - Diffusion des décisions



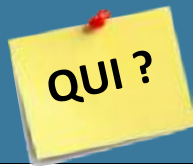
Pour chaque étape de la procédure, les tâches à effectuer sont détaillées, depuis les réflexions prospectives de chaque axe de Biogenouest jusqu'à la transmission des arrêtés définissant les conditions de mise en œuvre de l'aide octroyée. Son application est sous la responsabilité du Directeur du GIS Biogenouest.

**Les objectifs de cette procédure :**

- Améliorer la gestion des demandes de financement Régions ;
- Assurer la transparence des opérations réalisées ;
- Favoriser une meilleure information des personnes impliquées ;
- Respecter les délais annoncés par une meilleure lisibilité du calendrier ;
- Préciser et clarifier les tâches des personnes impliquées.

**Les personnes impliquées :**

Cette procédure implique différents acteurs, notamment les Responsables de plateforme et d'axe, les rapporteurs du Conseil scientifique, le Comité directeur, la Cellule d'animation, le Conseil de groupement de Biogenouest et les Régions Bretagne et Pays de la Loire.



4 mars au 3 juin 2024	Responsables de plateforme et d'axe	Réflexion sur les perspectives de l'axe et les priorités des demandes budgétaires 2025 en réunion du Comité d'axe, en présence des rapporteurs du CS nommés. Ces réflexions devront être menées en cohérence avec la politique de chaque site. <b>S'il n'y a pas eu de réunion du Comité d'axe, les demandes de financement ne seront pas prises en compte.</b>
<p>Ouverture campagne : <b>04/03/24</b></p> <p><u>Dates butoirs :</u></p> <p>1- Rapport d'activités 2023 : <b>30 avril 2024</b></p> <p>2- Soumission finale du Dossier annuel PF 2024 et Demande de financements Régions 2025 : <b>7 juin 2024 à midi</b></p>	Responsables de plateforme et d'axe	<p>Rédaction en ligne du Dossier annuel PF par chaque plateforme et téléchargement de la lettre d'intention signée par les organismes gestionnaires concernés par la demande.</p> <p>Soumission du dossier en deux temps, avec <b>2 dates butoirs.</b></p>
Juin 2024	Responsables de plateforme et d'axe	<b>Réajustement des demandes</b> si besoin en fonction notamment du ratio Equipement/Soutien de programme.
<p>25 janvier 2024</p> <p>21 mars 2024</p> <p>22 mai 2024</p> <p>20 juin 2024</p> <p>(Conseil scientifique)</p>	Responsables de plateforme des axes concernés	Présentation des <b>bilans de l'année 2023</b> des plateformes des axes concernés.
5 septembre 2024 (Conseil scientifique)	Responsables d'axe	Présentation des <b>prospectives</b> des axes technologiques et des <b>demandes de financement Régions 2025.</b>
12 septembre 2024	Comité directeur	Analyse par le CD des demandes et des avis des rapporteurs du Conseil scientifique.
24 septembre 2024	Comité directeur	Réunion commune CD / SFR et autres structures porteuses de plateformes : recueil de leurs priorités.
3 octobre 2024	Comité directeur	Réunion CD / Régions : application de la politique régionale et sélection.
28 ou 29 novembre 2024	Conseil de groupement	Validation des demandes budgétaires Régions par le Conseil de groupement.
Après le Conseil de groupement de novembre 2024	Responsables de plateforme ou organismes gestionnaires	Rédaction des formulaires types de demandes Région Bretagne. Demandes dématérialisées sur extranet Région Pays de la Loire.
Après le Conseil de groupement de novembre 2024	Coordinatrice plateformes	Envoi des Dossiers annuels plateformes et du tableau pluriannuel aux Régions et aux responsables de plateforme et d'axe.
Février ou mars 2025	Régions	Commissions Permanentes des Régions.
Février ou mars 2025	Régions	Envoi des notifications et arrêtés aux établissements gestionnaires des plateformes et copie à Jocelyne Le Seyec.
Mars ou avril 2025	Coordinatrice plateformes	Transmission des arrêtés aux responsables de plateforme et d'axe.
	Coordinatrice plateformes	Envoi du tableau pluriannuel final aux responsables de plateforme et d'axe.

### ETAPE 1 PRÉPARATION DES DEMANDES

### ETAPE 2 SÉLECTION DES DEMANDES

### ETAPE 3 DIFFUSION DES DÉCISIONS